

L'élection présidentielle américaine de novembre 2012 opposait principalement le président démocrate Barack Obama à Mitt Romney, son adversaire républicain. Barack Obama avait été élu.

Parti démocrate



Barack Obama – Parti démocrate
Colistier : Joe Biden

Voix 65 918 507
51,1 %

Parti républicain



Mitt Romney – Parti républicain
Colistier : Paul Ryan

Voix 60 934 407
47,2 %

La présidentielle américaine est une élection au scrutin indirect ; les électeurs désignent des grands électeurs qui seront chargés d'élire le président et le vice-président.



Humour

L'élection présidentielle américaine de 2016 a conduit à la désignation du républicain Donald Trump comme quarante-cinquième président des États-Unis. Alors que la quasi-totalité des enquêtes d'opinion le donnaient perdant, le candidat républicain l'emporte sur la candidate démocrate, Hillary Clinton, en obtenant 306 grands électeurs contre 232. Il est devancé de 2,1 points de pourcentage (soit près de 3 millions de voix) par sa rivale au plan national, ce qui fait de lui le cinquième candidat remportant une élection présidentielle aux États-Unis sans avoir obtenu le plus grand nombre de suffrages populaires.

Parti démocrate



Hillary Clinton – Parti démocrate
Colistier : Tim Kaine

Voix 65 853 514
48,2 %

Parti républicain



Donald Trump – Parti républicain
Colistier : Mike Pence

Voix 62 984 828
46,1 %

L'ouragan Sandy, ou comment l'actualité peut pénaliser un candidat...

La tempête qui avait fait rage sur la côte Est des États-Unis s'était invitée dans la campagne électorale. Favorable à la disparition de l'agence fédérale de gestion des crises, Mitt Romney devait alors se justifier, alors que le bilan matériel et humain de la catastrophe ne cessait de s'alourdir.

La prochaine élection présidentielle américaine aura lieu le 3 novembre 2020. Elle opposera Donald Trump à Joe Biden. À respectivement 77 et 74 ans, Biden et Trump seront les deux plus vieux candidats démocrate et républicain à la présidence dans l'histoire américaine.

Parti démocrate



Joe Biden – Parti démocrate
Colistier : à nommer

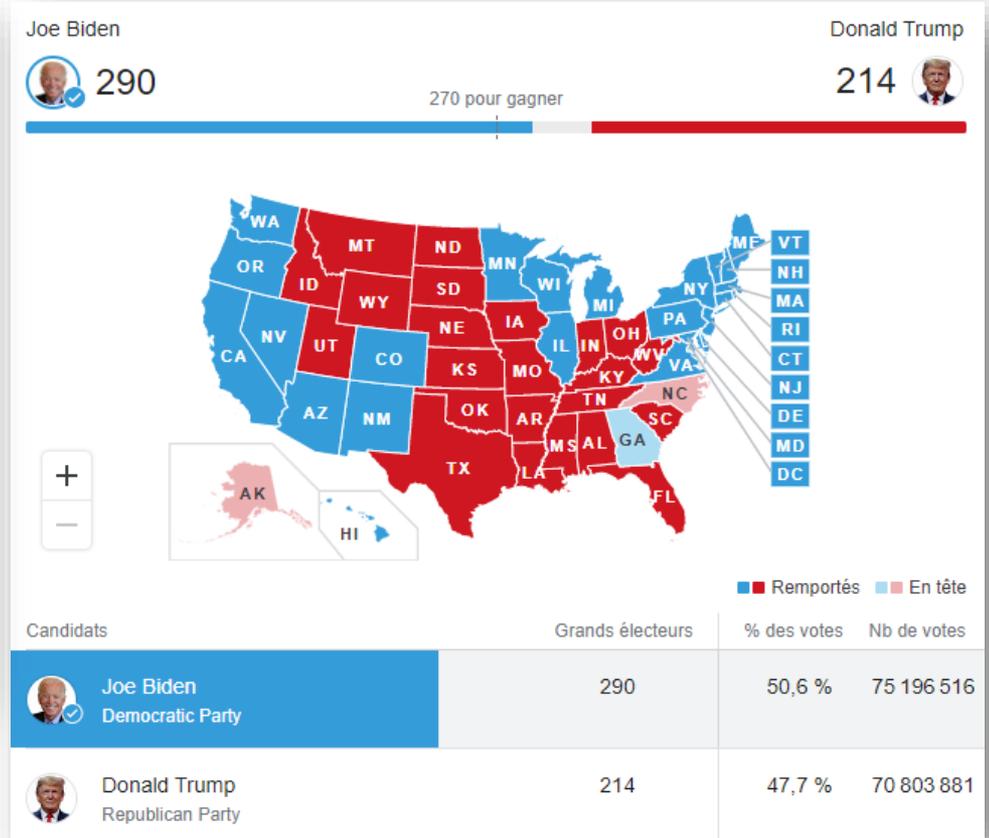
Parti républicain



Donald Trump – Parti républicain
Colistier : Mike Pence

1. Qui a été élu en 2016 ?
2. Qui était le président des États-Unis avant 2016 ?
3. Quels sont les deux partis politiques qui s'opposent ?

Le 7 novembre 2020, quatre jours après le scrutin, les projections des médias américains à travers sa victoire dans l'État de Pennsylvanie qui lui permettent de dépasser les 270 Grands Électeurs, en font le président élu. Avec plus de 74 millions de voix, il est le candidat à la présidentielle américaine recueillant le plus de suffrages dans l'histoire.



Dans quelques mois, Donald Trump va quitter cette demeure qu'il occupe depuis quatre ans pour laisser la place à Joe Biden.



La victoire de Barack Obama en 2012



L'événement le plus twitté de l'histoire américaine

On n'aura jamais vu autant de messages postés sur les réseaux sociaux aux Etats-Unis – et très probablement dans le monde. Le site Twitter a annoncé lui-même, dans la soirée du 6 novembre 2012 aux Etats-Unis, qu'avec "20 millions de tweets, ce jour d'élection devient l'événement le plus 'twitté' dans l'histoire de la politique aux Etats-Unis". Le précédent événement de la sorte était le superbowl de février 2012, qui avait recueilli 13,7 millions de messages en cinq heures.



Les États-Unis sont composés de cinquante États, encadrés par l'océan Atlantique, le golfe du Mexique et l'océan Pacifique. Ils sont bordés au nord par le Canada et au sud-ouest par le Mexique.



Quelques présidents célèbres...

Depuis 1789, les Etats-Unis ont eu 45 présidents.



Les présidents de la V^e (5^e) République



Emmanuel Macron
(né en 1977)

Mandat : depuis 2017.

À son élection, il est devenu, à 39 ans, le plus jeune président de la V^e République (avant lui, le « record » était détenu par Valéry Giscard d'Estaing, devenu président à 48 ans, en 1974).

2017



François Hollande
(né en 1954)

Mandat : de 2012 à 2017.

Principales actions. En 2013, il fait voter une loi permettant aux couples homosexuels de se marier. La même année, il envoie l'armée française se battre contre des terroristes au Mali (Afrique).

À partir de 2014, il envoie l'aviation française bombardier les territoires contrôlés par Daech (groupe terroriste) en Irak et en Syrie (Asie).



Nicolas Sarkozy
(né en 1955)

Mandat : de 2007 à 2012.

Principales actions. Il réforme les retraites. En 2011, il soutient les rebelles qui chassent le dictateur Kadhafi du pouvoir en Libye (Afrique).

2007



Jacques Chirac
(1932-2019)

Mandats : de 1995 à 2007.

Principales actions. Il met en place le quinquennat. Désormais, le président est élu pour 5 ans au lieu de 7. Il supprime le service militaire.

Le 1^{er} janvier 2002, il lance en France la monnaie européenne, l'euro.

1995



François Mitterrand
(1916-1996)

Mandats : de 1981 à 1995.

Principales actions. Il supprime la peine de mort en France et allonge les congés payés d'1 semaine (5 au lieu de 4). Pour les salariés, la semaine de travail passe de 40 à 39 heures. Un revenu minimum (RMI) est créé. En 1992, il signe le traité de Maastricht qui prévoit une monnaie unique pour l'Union européenne (futur euro).

1981



Valéry Giscard d'Estaing
(né en 1926)

Mandat : de 1974 à 1981.

Principales actions. Il baisse l'âge de la majorité : les jeunes peuvent voter à partir de 18 ans (21 ans auparavant). Avec sa ministre de la Santé, Simone Veil, il fait voter une loi autorisant l'avortement. Il lance l'idée du Train à Grande Vitesse (TGV).

Georges Pompidou
(1911-1974)

Mandat : de 1969 à 1974.

Principales actions. Il développe l'industrie dans le pays. Il fait construire un grand musée d'art moderne dans le centre de Paris (le Centre Georges-Pompidou). Il meurt avant la fin de son mandat.

1974



Charles de Gaulle
(1890-1970)

Mandat : de 1959 à 1969.

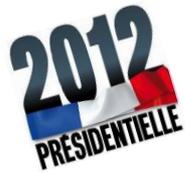
Principales actions. En 1962, il signe des accords donnant son indépendance à l'Algérie, jusqu'alors française. Il met en place le suffrage universel direct pour l'élection présidentielle : désormais, tous les Français votent directement pour élire le président de la République.

1969



1958

1. En comparant la durée des mandats de François Hollande et de Valéry Giscard D'Estaing, que constates-tu ?
2. Explique maintenant la durée du mandat de Jacques Chirac (lis bien ce qui est expliqué sous son nom).
3. En quelle année aura lieu la prochaine élection présidentielle en France ?



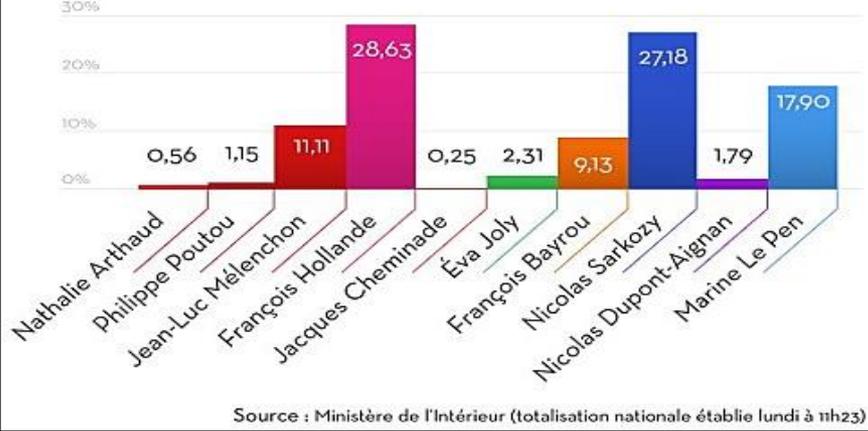
Les Français ont élu François Hollande le 7 mai 2012.



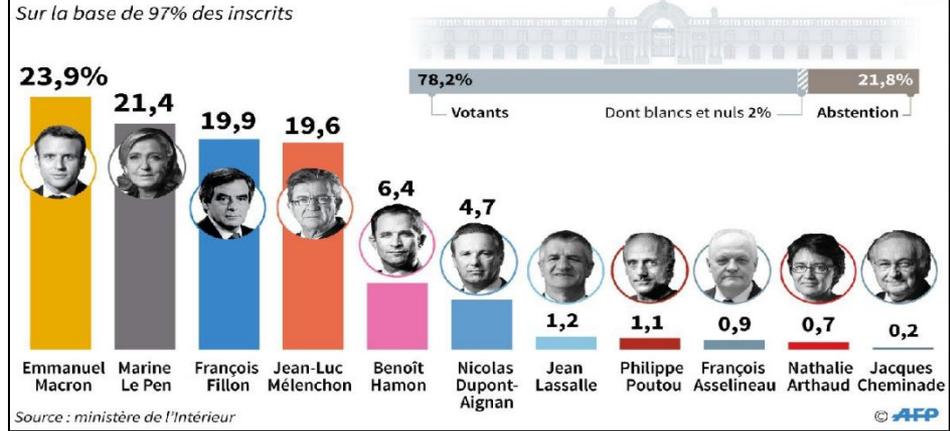
Les Français ont élu Emmanuel Macron le 14 mai 2017.



Les résultats du premier tour



Résultats du 1^{er} tour



Les résultats du second tour :



Notre ancien président



François Hollande (2012-2017)

Les résultats du second tour :



Notre président



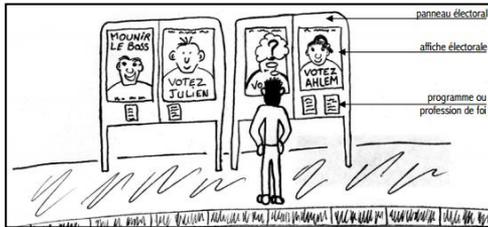
Emmanuel Macron (2017-2022)

Lecture de documents

1. Cite le nom des candidats qui ont été candidats en 2012 et en 2017.
2. En 2012, qui était le candidat ayant récolté 17,90 % des voix ?
3. En 2012, qui était le candidat ayant récolté le plus de voix au premier tour ?
4. Ce candidat est-il devenu président ?
5. En 2017, qui a récolté le moins de voix au premier tour ?
6. En 2017, qui a récolté le plus de voix au premier tour ?
7. Ce candidat est-il devenu président ?

La campagne électorale

Les personnes qui souhaitent être élues sont les **candidats**. La période pendant laquelle le vainqueur d'une élection est à son poste s'appelle un **mandat**. Lorsqu'un mandat se termine, les **électeurs** sont « appelés aux urnes » (on leur demande de voter de nouveau).



Avant les élections, les candidats peuvent présenter leurs idées et leur programme pendant la **campagne électorale** : par des tracts, des affiches, à la radio, à la télévision ou lors de meetings publics. Une semaine avant le scrutin, les personnes inscrites sur les listes électorales reçoivent par courrier postal les "**professions de foi**" de tous les candidats.

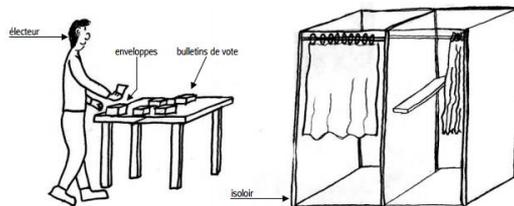
Le jour du scrutin



Les élections ont lieu un dimanche. Chaque électeur se rend dans le **bureau de vote** indiqué sur sa **carte d'électeur** (souvent installé dans une école). Il prend une **enveloppe** et un **bulletin** de chacun des candidats (car il ne doit pas montrer en public pour qui il vote). Il se rend ensuite dans l'**isoloir** (une cabine qui ressemble à celles qui permettent d'essayer les vêtements dans les magasins). Il choisit alors un bulletin de vote et le glisse dans l'enveloppe.

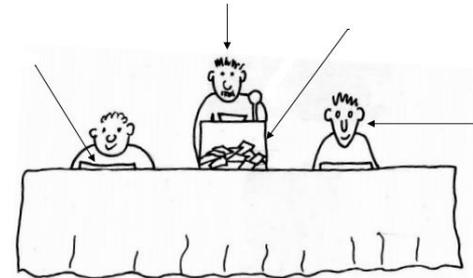
Le vote

Le président du bureau de vote vérifie l'identité de l'électeur, les assesseurs recherchent son nom sur la liste électorale et le font signer. L'électeur dépose ensuite son enveloppe dans la fente de l'**urne** transparente. Le président du bureau de vote appuie sur le levier qui fait tomber l'enveloppe dans l'urne et dit « a voté ». Il n'a pas le droit de toucher l'enveloppe. Lorsque quelqu'un ne peut pas se rendre au bureau de vote pour une raison sérieuse, il peut voter par l'intermédiaire d'un autre électeur : c'est le **vote par procuration**.

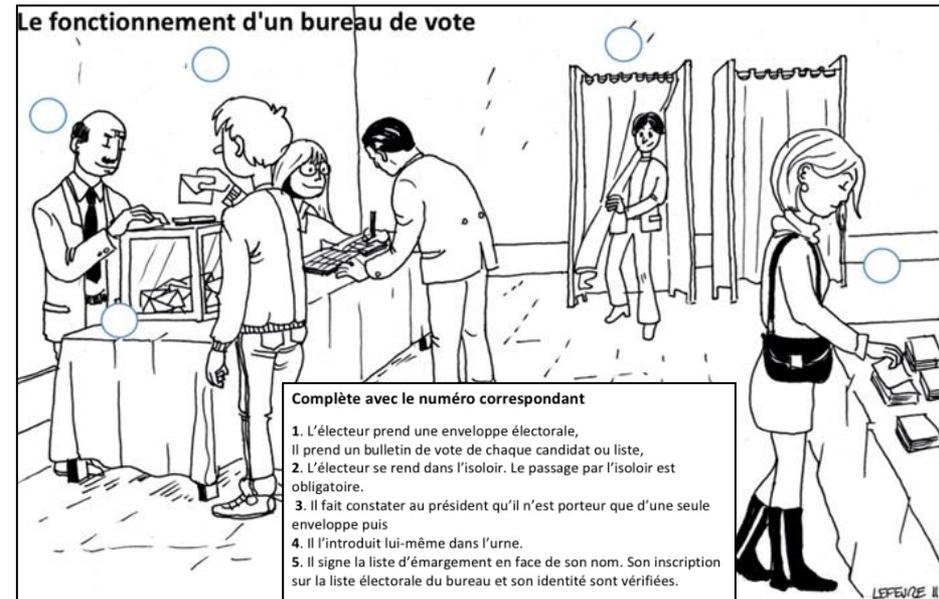


Le dépouillement

Le soir, le président du bureau de vote déclare la **clôture du scrutin**. Pendant que les assesseurs comptent les signatures, il fait ouvrir l'urne qui était fermée par des cadenas. Les enveloppes sont comptées puis ouvertes par les **scrutateurs** (des électeurs volontaires). Ce **dépouillement** est public : tous ceux qui le souhaitent peuvent venir vérifier qu'il n'y a pas de fraude électorale. Les assesseurs et le président signeront ensuite le **procès verbal** et un fonctionnaire municipal apportera les résultats à la mairie. Les résultats des diverses communes sont centralisés dans les préfectures puis envoyés au ministère de l'Intérieur.



Le fonctionnement d'un bureau de vote



Complète avec le numéro correspondant

1. L'électeur prend une enveloppe électorale, Il prend un bulletin de vote de chaque candidat ou liste,
2. L'électeur se rend dans l'isoloir. Le passage par l'isoloir est obligatoire.
3. Il fait constater au président qu'il n'est porteur que d'une seule enveloppe puis
4. Il l'introduit lui-même dans l'urne.
5. Il signe la liste d'émargement en face de son nom. Son inscription sur la liste électorale du bureau et son identité sont vérifiées.

Être président de la République en France

Le président a de grands pouvoirs et certains privilèges étonnants. Suis *1jour1actu* sur la piste du chef de l'État français : rôle qui n'a encore jamais été tenu par une femme.

Une autorité incontestable

En France, le président est élu au suffrage universel.

Il est le chef incontesté de la nation.



Il est élu au suffrage universel direct : cela signifie qu'il est choisi par tous les citoyens d'au moins 18 ans. Cette pratique crée un lien fort entre les Français et leur président.



De grandes responsabilités

C'est le chef des armées

Il décide avec le gouvernement si la France doit envoyer des soldats à l'étranger ou déclarer la guerre. Et lui seul peut décider de déclencher l'arme nucléaire, l'arme la plus puissante.



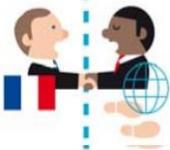
© Ben Langworthy / POOL / AEP

C'est le protecteur du pays

Il veille à ce que rien ni personne ne menace la France. Si le pays est en péril, en raison d'une guerre ou d'une catastrophe naturelle, il peut exceptionnellement décider seul des mesures à prendre.

C'est le représentant de la France à l'étranger

Il rencontre les chefs d'État étrangers. C'est lui qui signe les grands traités qui engagent le pays, comme l'accord sur le climat, signé en 2016 lors de la COP 21.



C'est le garant des lois

Il vérifie que les lois adoptées respectent les règles que le pays s'est données, ainsi que les valeurs qui font la France : la liberté, l'égalité et la fraternité.



C'est le numéro 1 pour « les promotions »

Il choisit les personnalités les plus importantes de l'État, comme le Premier ministre. Et s'il n'est pas d'accord avec les députés (les personnes qui votent les lois), il peut les renvoyer et provoquer de nouvelles élections.



Un mandat (qui peut être) long

Le président peut être élu 2 fois de suite et pour 5 ans à chaque fois. Cela signifie que le nouveau président élu pourrait se représenter en 2022. Il serait alors au pouvoir jusqu'en 2027 !



Des avantages

Le président dispose d'un appartement à l'intérieur de l'Élysée (le palais où il travaille), dans le 8^e arrondissement de Paris.



Il a plusieurs voitures avec chauffeurs...



Il dispose d'une dizaine d'engins volants, dont 3 hélicoptères et 1 Airbus A330-200 avec chambre, baignoire, salle de réunion, et même un bloc opératoire pour être soigné en urgence.



... et plusieurs maisons de vacances, notamment le fort de Brégançon, dans le Var, au bord de la Méditerranée.



Il gagne environ 15 000 euros par mois.



Des privilèges

Il est le seul à pouvoir entrer à cheval dans la cour de Saint-Jean de Latran, la cathédrale du pape, à Rome. Il est aussi coprince d'Andorre, un État entre l'Espagne et la France.



Un salaire à vie

Même lorsqu'il n'est plus président, il a droit à un garde du corps, un chauffeur et des collaborateurs. Et l'État continue de lui verser 5 000 euros par mois.



« Oui » ou « non » ?

Il a la possibilité de faire appel directement aux Français, en leur demandant de se prononcer par « oui » ou « non » sur un sujet précis (c'est le référendum).



Écris au président !

Le président reçoit chaque jour plus de 1 500 lettres et e-mails. Toi aussi, tu peux lui écrire. Son adresse : Palais de l'Élysée, 55 rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tu préfères les e-mails ? Clique sur : elysee.fr



Le drapeau tricolore

Trois bandes verticales et trois couleurs : bleu, blanc et rouge. Ces trois couleurs ont été choisies en 1789, pendant la Révolution française. Avant, le drapeau français était complètement blanc, il représentait la [monarchie](#). Chacune des trois couleurs a une signification, mais les historiens ne sont pas tous d'accord. Le bleu et le rouge représenteraient la ville de Paris, et le blanc la monarchie. Le drapeau est devenu symbole de [patriotisme](#).

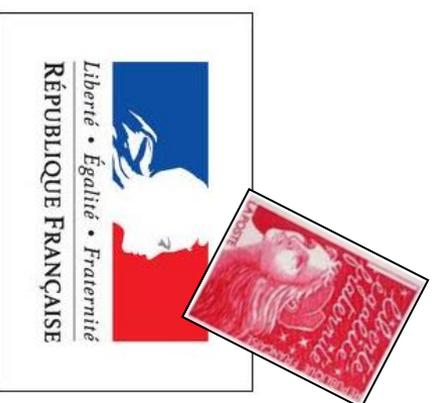


Marianne

Marianne, coiffée d'un bonnet phrygien, est le symbole de la République française. L'origine de l'appellation de Marianne n'est pas connue avec certitude. Prénom très répandu au XVIIIème siècle, Marie-Anne représentait le peuple. Mais les contre-révolutionnaires ont également appelé ainsi, par dérision, la République.

La devise : « Liberté, égalité, Fraternité »

C'est pendant la Révolution française que naît la [devise](#) de notre pays. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 définit la liberté : « La liberté consiste à pouvoir faire ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui. » Le mot égalité signifie que la loi s'applique de la même manière pour chacun de nous. Le terme fraternité apparaît en 1795 dans le texte adopté est expliqué dans la Déclaration des droits et des devoirs du citoyen : « Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit ; faites constamment aux autres le bien que vous voudriez en recevoir. »



L'hymne national : La Marseillaise

La Marseillaise fut le « Chant de guerre pour l'armée du Rhin ». Elle fut composée par l'officier français du génie Claude-Joseph Rouget de Lisle en 1792. Le statut d'hymne national fut confirmé dans les constitutions de 1946 et 1958. Valéry Giscard d'Estaing fit diminuer le tempo de la Marseillaise afin d'atteindre le rythme original. Celle qui est donc jouée aujourd'hui, est donc une adaptation de la première version officielle de 1887.



Le Coq

Le coq apparaît dès l'Antiquité sur des monnaies gauloises. Il devient symbole de la Gaule et des Gaulois à la suite d'un jeu de mots, le terme latin " gallus " signifiant à la fois coq et gaulois. Si la République française lui préfère aujourd'hui le symbole de la Marianne. Il est surtout utilisé à l'étranger pour évoquer la France, notamment comme emblème sportif.



Entraine toi !

Retourne la feuille puis tente d'énumérer les 5 symboles de la République en expliquant, pour chacun, pourquoi ils sont devenus les emblèmes de notre Nation.